



Le sans-abrisme au féminin. Quand les haltes pour femmes interrogent les dispositifs d'urgence sociale

Rosane Braud, Marie Loison

DANS **TRAVAIL, GENRE ET SOCIÉTÉS** 2022/1 n° 47 , PAGES 131 À 147

ÉDITIONS **LA DÉCOUVERTE**

ISSN 1294-6303

ISBN 9782348074844

DOI 10.3917/tgs.047.0131

Date de mise en ligne : 31/03/2022

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2022-1-page-131?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



LE SANS-ABRISME AU FÉMININ. QUAND LES HALTES POUR FEMMES INTERROGENT LES DISPOSITIFS D'URGENCE SOCIALE

Rosane Braud et Marie Loison-Leruste

La figure-type du sans-abrisme est plutôt masculine dans les représentations sociales comme dans les discours. Pourtant, la question des femmes sans-abri émerge, le 30 janvier 2018, suite à une déclaration du secrétaire d'État à la Cohésion des territoires. Il affirme que seule « une cinquantaine d'hommes isolés en Île-de-France »¹ ont dormi dans la rue la nuit précédente et sont donc sans-abri. Cette déclaration suscite une vive polémique et la Mairie de Paris décide de lancer une grande opération de recensement des personnes dormant à la rue dans la capitale. Cette « Nuit de la Solidarité » (renouvelée tous les ans depuis) a permis d'estimer que 3 035 personnes sont sans-abri (c'est-à-dire sans solution d'hébergement le soir de l'enquête) auxquelles il faut ajouter toutes celles qui sont sans domicile, c'est-à-dire hébergées dans un centre d'hébergement, à l'hôtel, chez un tiers ou dans un squat². Elle a fait aussi émerger un « nouveau » problème public : celui des femmes sans-abri, qui représentent alors 12 % des personnes recensées. Les pouvoirs publics mettent alors à l'agenda la question du sans-abrisme féminin et financent l'ouverture de nouveaux dispositifs d'urgence à leur intention. Entre décembre 2018 et

¹ <https://www.youtube.com/watch?v=31GqIJD86M0> (8'04 minutes)

² <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/situation-rue-paris-nuit-15-16-fevrier-2018> [consulté le 01/01/2020].

³ Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement

⁴ La direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé est un service de la ville de Paris. Si la lutte contre les exclusions est de la responsabilité des services déconcentrés de l'État (DRIHL), la ville de Paris en est également une actrice importante.

⁵ Les « violences de genre » sont fondées sur des rapports de genre, et renvoient à des rapports sociaux inégalitaires entre les sexes. Les violences masculines envers les femmes sont un type (fréquent) de violences de genre mais il en existe d'autres sortes, par exemple les violences envers les personnes gays ou trans, liées à leur orientation sexuelle.

janvier 2019, trois haltes dédiées aux femmes isolées ouvrent ainsi leurs portes à Paris. Le cahier des charges, rédigé par la DRIHL³ et la DASES⁴, les définit comme des lieux de mise à l'abri (et non d'hébergement avec des lits), de courte durée (une nuitée), de petite capacité, inconditionnels, prescrits par les maraudes dans une logique territoriale et dans lesquels il n'y a pas de suivi social. Ils sont destinés à une population de femmes appelées « grandes cassées », c'est-à-dire isolées, sans-abri, très désocialisées, avec un long parcours de rue ou d'errance, et qui ne recourent plus aux dispositifs d'aide [Warin et Catrice-Lorey, 2016]. Mais rapidement, les acteurs et actrices institutionnel-le-s et les professionnel-le-s de terrain sont confronté-e-s à une difficulté de mise en œuvre du dispositif d'action publique : celle du défaut de ciblage des besoins des femmes destinataires.

Nous proposons dans cet article de mettre en évidence la manière dont le genre apporte des éléments de compréhension rarement étudiés dans l'analyse « classique » en science politique [Lascoumes et Le Galès, 2012 ; Padioleau, 1982] pour expliquer ce décalage de perception entre les femmes attendues et celles effectivement présentes au sein des haltes. La relative invisibilité des femmes sans domicile, aussi bien dans l'espace public, les représentations, mais aussi au sein des travaux académiques et des politiques publiques (1), expliquent tout d'abord que les dispositifs à destination des femmes sont souvent pensés sur le modèle masculin, dans une optique universaliste qui nie leurs spécificités et leurs caractéristiques [Fouquet et Rack, 1999 ; Perrier et Engeli, 2015]. Créés sur le modèle des haltes pour hommes, les haltes pour femmes mettent en lumière l'absence de prise en compte des questions de genre à la fois dans la manière dont est pensé le sans-abrisme, mais aussi dans sa gestion institutionnelle depuis le début des années 1990 (2). Les femmes accueillies au sein des haltes ne sont pas des sans-abri « grandes cassées » mais plutôt des femmes sans domicile en demande de logement qui ont subi des violences (notamment de genre⁵) dans leurs trajectoires migratoires (3). Cinq autres facteurs, plus organisationnels et systémiques, permettent de compléter l'explication de ce décalage entre public ciblé et public réel (4).

Cet article s'appuie sur une enquête de terrain menée entre novembre 2018 et octobre 2019 dans l'une des trois haltes pour femmes créées pendant l'hiver 2018-2019 à Paris [Loison-Leruste, Braud et Mahut, 2020]. L'Escale permet à la cinquantaine de femmes qui y sont accueillies en journée et la nuit d'avoir accès à des services de premières nécessités (douche, collations, machine à laver, repos) et à un accompagnement pluridisciplinaire, social et médico-psychologique. Afin de suivre l'évolution du dispositif et de mieux comprendre les caractéristiques et besoins des

femmes accueillies, nous avons réalisé quatre-vingt-dix séquences d'observations directes ou participatives, vingt-six entretiens semi-directifs auprès des professionnel·le·s de l'Éscale et d'autres dispositifs d'urgence sociale, deux entretiens avec des bénévoles et quinze entretiens auprès de femmes sans domicile accueillies. Les différents documents et outils (fiches d'évaluation des vulnérabilités, protocoles d'accueil, registre d'inscription base de données, etc.) créés pour gérer le dispositif ont également été mis à notre disposition. Les données de l'enquête réalisée par l'Ined et l'Insee portant sur les sans domicile (SD2012)⁶ permettent de situer les différents matériaux collectés sur ce terrain.

L'INVISIBILITÉ DES FEMMES SANS DOMICILE

La question de la grande exclusion a longtemps fait l'objet d'un traitement politique et social androcentré. Le « SDF » (sans domicile fixe) est souvent associé à l'image d'un homme marginalisé, français, âgé d'une cinquantaine d'années et dormant dans l'espace public [Loison-Leruste, 2014]. Mais si l'on ne retient que les conditions de résidence, l'âge, la nationalité et le sexe, cette représentation sociale reflète peu la réalité du sans-abrisme : les sans-abri ne représentent qu'une petite partie de l'ensemble des personnes sans domicile (9 %) et l'exclusion liée au logement ne conduit pas nécessairement à des formes de clochardisation à la rue mais peut prendre différentes formes, allant de l'hébergement collectif à l'habitat insalubre ou précaire [Yaouancq *et al.*, 2013] ; les personnes sans-abri ont une espérance de vie bien plus faible qu'en population générale soit 48,7 ans en moyenne en 2018 [Collectif Les morts de la rue, 2019] et les personnes nées à l'étranger représentaient 51 % des sans-abri en 2012. Enfin, les acteurs et actrices de terrain constatent depuis quelques années une transformation des visages de l'exclusion et notamment une augmentation du nombre de femmes, isolées ou accompagnées d'enfants. Cette évolution est pourtant restée jusqu'à récemment relativement peu visible et peu prise en compte. On a même parlé, pour qualifier ces femmes, de public « invisible », comme en témoigne la sortie, en janvier 2019, du film *Les invisibles* de Louis-Julien Petit⁷.

Cette invisibilisation est tout d'abord perceptible dans l'espace public. Si les femmes sont nombreuses à connaître la précarité [Dauphin et Domingo, 2014], elles sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à être touchées par le sans-abrisme : alors que les femmes représentent 51,6 % de la population française au 1^{er} janvier 2012⁸, les femmes sans domicile représentent 38 % des sans domicile selon l'enquête SD2012. Elles sont en outre très peu nombreuses à être sans-abri (1 %), alors que 14 % des hommes sans domicile le sont. Si elles sont moins visibles et moins

⁶ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1002>. ADISP-CMH [diffuseur] ; Le logiciel SAS a été utilisé pour l'exploitation des données.

⁷ Inspiré du livre (*Sur la route des Invisibles*) et du documentaire (*Femmes invisibles, survivre dans la rue*) de Claire Lajeunie, il décrit le quotidien d'un lieu d'accueil de jour à destination de femmes sans domicile.

⁸ Insee, estimations de population, France hors Mayotte.

marquées par les stigmates de la grande exclusion, c'est tout d'abord parce que l'espace public, au cœur même des rapports de genre qu'il (re)produit, est généralement considéré comme dangereux pour les femmes [Lieber, 2008]. La division sociosexuée de l'espace [Pain, 1997] exerce un certain nombre de contraintes sur les femmes qui se sentent moins légitimes que les hommes à fréquenter certains lieux, à certains moments, la nuit par exemple [Condon, Lieber et Maillachon, 2005]. Ces représentations sociales partagées favorisent la mobilité et les stratégies d'invisibilisation des femmes : évitant de se clochardiser dans l'espace public, elles ont tendance à alterner les solutions d'hébergement, entre « la rue » (et ses espaces de repli comme les cages d'escalier, les urgences des hôpitaux, etc.), l'assistance (dans des hôtels sociaux) et les réseaux (extra)familiaux. Elles cachent également leur situation en adoptant des attitudes et en portant des vêtements qui leur permettent d'éviter d'être perçues comme vulnérables. Du point de vue institutionnel, cette prétendue plus grande vulnérabilité des femmes à l'égard de certains dangers, souvent présentée comme naturelle⁹, les « protège » un peu mieux que les hommes [Marcillat, 2014] du processus de désaffiliation [Castel, 1995] menant davantage les hommes aux situations d'exclusion les plus extrêmes. Des mesures de « protection » particulières sont ainsi mises en œuvre, leur évitant (en partie) les formes d'exclusion les plus sévères [Loison-Leruste et Perrier, 2019].

Cette invisibilisation est également remarquable dans la littérature portant sur le genre. Mirjana Morokvasic constate elle aussi que la problématique « femmes et genre en migrations » a longtemps été occultée dans les recherches sur les migrations et sur les femmes [Morokvasic, 2015]. On peut faire le même constat en ce qui concerne la littérature portant sur la pauvreté et l'exclusion. Les travaux fondateurs des années 1990 sur la « nouvelle » ou « grande » pauvreté et sur l'exclusion [Castel, 1995 ; Paugam, 1991] ont « oublié » d'analyser la disqualification ou la désaffiliation sociale sous l'angle des inégalités femmes-hommes et ont occulté la question du genre. À la même époque et à quelques exceptions près¹⁰, c'est également le cas des travaux portant sur les sans-domicile, comme en témoigne la recension bibliographique réalisée par des chercheurs et chercheuses de Saint-Etienne, dans laquelle les entrées « genre » ou « femme » sont absentes [Choppin et Gardella, 2013]. On peut faire l'hypothèse que cette absence de prise en compte est en partie liée à l'état de la recherche académique sur le genre qui, alors que la seconde vague de féminisme s'essouffle, est à cette époque peu institutionnalisée. Les études sur le genre trouveront un nouveau souffle à la fin des années 1990 avec par exemple la création de revues comme *Travail, genre et sociétés* (1999). C'est parfois en croisant les problématiques de

⁹ Cette naturalisation peut être déconstruite grâce au concept de genre qui renvoie au processus social et historique par lequel les différences sexuées sont hiérarchisées et présentées comme naturelles, ce qui renforce cet essentialisme des sexes (West et Zimmerman, 1987).

¹⁰ On peut distinguer deux générations d'études. La première dans les années 1990-2000 : [Amistani, 2001, 2003 ; Celerier, 2003 ; Lanzarini, 2003 ; Marpsat, 1999 ; Vidal-Naquet, 2003] ; la seconde aujourd'hui avec des études menées par de jeunes doctorantes ou chercheuses [Lanzaro, 2018 ; Marcillat, 2014 ; Maurin, 2015].

santé (maternelle, mentale, gynécologique) et de migration que les femmes sans-abri émergent dans la littérature française [Andro *et al.*, 2019]. Mais les spécificités de ces femmes sont souvent passées sous silence, tant en termes de profils sociodémographiques – migration, niveau de diplôme du supérieur [Dumitru et Marfouk, 2015] – qu’en termes de déclin social subi et de discriminations sur le marché de l’emploi.

Néanmoins les trajectoires de vie de ces femmes commencent à être mieux documentées. Contrairement à leurs homologues masculins, elles ont plus souvent rencontré dans leur enfance d’importantes difficultés familiales, sont également plus souvent d’origine étrangère [Eberhard *et al.*, 2016] et plus souvent victimes dans leur enfance ou dans leur vie adulte de violences de genre [Loison-Leruste et Perrier, 2019]. Autant de caractéristiques que nous avons retrouvées lors de notre enquête de terrain à l’Escale. Pour autant, ces caractéristiques, encore peu connues des acteurs et actrices de terrain, expliquent que le dispositif des haltes ait rencontré des difficultés à cibler ses destinataires.

UN DISPOSITIF QUI MANQUE SA CIBLE

L’Escale fait partie des dispositifs de veille sociale dont l’objectif est de proposer une mise à l’abri d’urgence pour les personnes dites « vulnérables ». Au contraire des dispositifs d’insertion comme les centres d’hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) qui permettent un accueil de longue durée et un accès à des formes d’accompagnement pérennes, les lieux d’accueil ou d’hébergement d’urgence offrent une prise en charge inconditionnelle à bas seuil et des conditions minimales en termes de durée d’accueil (limitée à quelques nuits), de prestations et de confort (chambres collectives par exemple). Les femmes, jusqu’à l’hiver 2018-2019, étaient peu prises en compte par les politiques d’urgence et plus souvent considérées comme une population qu’il convenait d’accueillir dans des dispositifs d’insertion spécialisés dans la prise en charge de la maternité ou de la parentalité [Cardi, 2010], de la lutte contre la prostitution [Mathieu, 2015] ou des violences conjugales [Herman, 2012].

Les femmes, des hommes sans-abri comme les autres ?

Le cahier des charges qui définit les modalités de fonctionnement des haltes de nuit pour personnes isolées est calqué sur le modèle masculin expérimenté par des associations parisiennes pendant les hivers 2016-2017 et 2017-2018. Hommes et femmes n’y sont pas différenciés : « les haltes de nuit sont dédiées à l’accueil sur des périodes de nuit de personnes isolées (hommes et femmes), très désocialisées, en

¹¹ Les espaces solidarité insertion (ESI) et les accueils de jour (AJ) offrent une mise à l'abri en journée et des prestations sociales et sanitaires aux personnes vivant à la rue.

refus d'hébergement ou éloignées des dispositifs d'hébergement existants. Il doit s'agir de personnes rencontrées par les maraudes et/ou accueillies par les ESI/AJ¹¹. » [DRIHL 75, 2018, p. 1].

Très vite pourtant, les acteurs et actrices institutionnel·le·s et opérationnel·le·s se rendent compte que les femmes ne sont pas des hommes sans-abri comme les autres. La première réunion du comité de pilotage en janvier 2019, qui rassemble l'ensemble des opérateurs et opératrices gérant des haltes pour personnes isolées, hommes ou femmes, est l'occasion de faire le constat d'une différence entre les publics. Une responsable de la DRIHL revient sur cette réunion au cours d'un entretien :

« Même si initialement c'est un cahier des charges commun, un appel à projet commun, très vite la gestion, les projets et le pilotage des haltes hommes et femmes a été dissocié parce qu'on s'est rendu compte qu'on n'était pas sur les mêmes publics [...] Ça ne fonctionne pas parce que les réalités sont trop différentes, parce qu'on voit bien qu'il y a d'un côté le fonctionnement homme, de l'autre le fonctionnement femme. [...] Donc dès janvier, on [organise] des comités de pilotage différents, homme d'un côté, femme de l'autre. » (Responsable de la veille sociale DRIHL 75, 17 septembre 2019).

Si, pour les hommes, le modèle des haltes se justifie et permet d'accueillir le public ciblé, le comité de pilotage prend rapidement conscience que ce n'est pas le cas pour les femmes.

Invisibilité et mobilité des femmes

Les acteurs et actrices institutionnel·le·s et opérationnel·le·s constatent tout d'abord que « l'enjeu d'invisibilité » des femmes et des hommes sans-abri n'est pas le même. Les femmes, moins visibles et moins bien connues des maraudes sont plus difficiles à atteindre et à accompagner vers les structures d'aide. Confortant les représentations sociales portant sur ces femmes, la responsable de la DRIHL suppose que cette invisibilité est liée à leur plus grande mobilité : « les grands cassés hommes ils sont toujours au même endroit, les maraudeurs savent où les trouver, ce qui n'est absolument pas le cas pour les femmes qui sont très mobiles. » (Responsable de la veille sociale DRIHL 75, 17 septembre 2019).

Selon elle, les hommes et les femmes sans-abri ne présentent par ailleurs pas les mêmes « vulnérabilités ». Si les hommes dits « grands cassés » correspondent souvent à la figure du clochard marginalisé et ancré dans un espace bien connu, les femmes sont, selon cette responsable, davantage touchées par des problématiques de prostitution et de violences faites aux femmes, qui auraient des effets sur leur mobilité et appelleraient une prise en charge différente :

« Sur les hommes y'avait un travail à faire avec les maraudes pour aller chercher les grands cassés parce qu'ils étaient présents dans les rues

et qu'il fallait aller vers eux pour pouvoir les ramener et qu'ils étaient visibles. Et effectivement côté femme, [...] de plus en plus c'est pas la question de la femme grande cassée qu'il faut accompagner [...]. C'est [plutôt] avec troubles psy et traites des êtres humains... Et effectivement pas visibles car elle dort chez Monsieur X ou Monsieur Y contre prestations. » (Responsable de la veille sociale DRIHL 75, 17 septembre 2019).

Des femmes sans domicile, pas sans-abri

Les professionnel-le-s de l'Éscale comme des deux autres haltes constatent également que les femmes accueillies présentent des caractéristiques qui n'avaient pas été anticipées.

« On a beaucoup de femmes qui arrivent d'on ne sait pas trop où... C'est pas des femmes à la rue, c'est pas des femmes avec des domiciles. Ce sont plutôt des femmes qui ont été hébergées un peu à droite à gauche. On n'arrive pas bien à savoir quelles sont leurs histoires, pourquoi à un moment donné ces femmes elles sont mises à la porte. [...] Certaines, elles me disent "ça fait 3 ans que je suis à la rue", moi je suis assez étonnée. Y'a pas de désocialisation du tout, on sent bien que les affaires sont bien rangées, bien propres et tout ça. Bon j'arrive pas bien à savoir d'où elles arrivent ces femmes. » (Directrice d'une des trois haltes, 28 février 2019).

À l'opposé des femmes dites « grandes cassées » qui étaient attendues dans les haltes, celles qui sont effectivement accueillies sont des femmes qui ont peu connu la rue et qui ne sont pas ou peu éloignées des dispositifs, en témoigne le fait qu'elles ont effectué des demandes d'hébergement ou de logement. Le 20 février 2019, les données statistiques du SIAO¹² sur la période du 1^{er} décembre 2018 au 10 février 2019 font état de 198 femmes différentes accueillies la nuit sur les trois haltes. Parmi elles, 64,6 % ont formulé une demande d'hébergement sur les six derniers mois et « 63,6 % des femmes orientées sont en errance depuis moins d'un an »¹³. En mai puis en octobre 2019, le SIAO dresse le même constat : la majorité des femmes accueillies la nuit dans les trois haltes ont déjà effectué des demandes d'hébergement et sont en errance depuis peu. Ainsi, à l'Éscale, en octobre 2019, la durée d'errance a été renseignée pour 343 femmes sur les 673 accueillies depuis le 1^{er} décembre 2018 ; 76 % d'entre elles déclarent avoir une durée d'errance inférieure à deux ans. L'un des coordinateurs des maraudes conclut : « L'effet pervers qu'on constate c'est qu'on a beaucoup d'orientations, *via* le 115, de personnes qui ne correspondent pas au public cible et ont déjà une demande d'hébergement en cours. Ça questionne en effet le dispositif. » (Responsable de la coordination des maraudes, 22 février 2019). Les femmes accueillies dans les haltes ne sont donc pas très désocialisées, avec de long parcours de rue, éloignées des dispositifs ou en situation de non-recours. « Ce public-là on l'a un peu fantasmé » déclare le directeur de l'Éscale (3 octobre 2019). Si les spécificités des femmes en termes d'invisibilité, de mobilité et de vulnérabilité n'avaient pas été anticipées par le modèle des haltes, les acteurs et actrices de première ligne constatent

¹² Créés en 2010, les Services intégrés de l'accueil et de l'orientation (SIAO) ont pour mission d'améliorer l'orientation et la prise en charge, de rendre plus transparentes et équitables les modalités d'accueil et de coordonner les acteurs et actrices de la veille sociale, de l'hébergement et du logement pour « fluidifier » l'accès au logement.

¹³ Éléments de bilan SIAO – HDN Femmes. Premiers éléments de bilan au 10 février 2019.

également que c'est le cas de deux autres caractéristiques qui questionnent l'accompagnement proposé au sein de ces dispositifs : la migration et les violences.

DES CARACTÉRISTIQUES QUI QUESTIONNENT LE DISPOSITIF DES HALTES

L'accompagnement social, médical ou psychologique envisagé par le dispositif des haltes consistait, sur le papier, à retisser des liens pour (ré)inscrire les femmes de la rue dans un parcours institutionnel de prise en charge. Mais confronté-e-s à des femmes plus souvent sans domicile que sans-abri, hébergées chez des tiers ou par des institutions, ayant peu connu la rue ou de longs parcours d'errance et en demande d'hébergement, les professionnel-le-s ont été surpris et ont dû adapter le dispositif pour répondre aux besoins de femmes migrantes, très souvent victimes de violences de genre dans leur trajectoire de vie.

Des femmes migrantes

Les femmes de l'Escale ont souvent connu des parcours migratoires. De novembre 2018 à octobre 2019, 79 % des femmes accueillies sont nées à l'étranger (ayant ou non acquis la nationalité française) et la moitié sont d'origine subsaharienne (51 %). Selon l'enquête SD2012, 56 % des sans domicile sont né-e-s à l'étranger. 60 % sont originaires d'un pays d'Afrique (23 % du Maghreb et 35 % d'Afrique subsaharienne) et 40 % de ces immigré-e-s sont des femmes [Yaouancq et Duée, 2014, p. 126]. Les femmes nées en Afrique représentaient 23 % des femmes sans domicile tandis que seulement 15 % de leurs homologues masculins y étaient nés. Or « tout au long du xx^e siècle, la part des femmes dans les flux ne descend pas en dessous de 40 % dans les pays classiques d'immigration. Même dans les années 1960, période de recrutement massif de main-d'œuvre immigrée, supposée majoritairement masculine, la part des femmes parmi les migrants dans le monde était de 46,6 %, et en Europe déjà de 48,5 % » [Morokvasic, 2015, p. 8]. Elles sont donc surreprésentées parmi les sans domicile né-e-s à l'étranger, tout comme chez les femmes sans-domicile.

Des femmes souvent victimes de violences de genre

La très grande majorité des femmes sans domicile (immigrées ou non) accueillies au sein des haltes ont par ailleurs subi des violences de genre pendant l'enfance, la vie adulte et durant leur carrière de sans-abrisme. « Y'a pas une dame dans les dames qu'on rencontre qui n'a pas un jour subi des violences dans son parcours de vie » déclare ainsi

une intervenante de l'Escale (13 mars 2019). Les acteurs et actrices de première ligne sont unanimes pour constater la prédominance de cette question des violences :

« Et les violences, tu ne m'en as pas trop parlé ? C'est récurrent ?

Ah oui. [...] Pour les femmes qui sont primo-arrivantes, migrantes, il y a la mutilation, [...] les violences sur le parcours, alors ça dépend si elles sont passées par Lybie ou Maroc, esclavage, torture, viol, voilà et après, c'est viol, agression sexuelle, [...] pour les femmes françaises qui sont en rue. [...]

C'est avant ou après la rue, dans le parcours ?

C'est un peu les deux. Parce que tu vois y'a les dames de l'Ase¹⁴, elles ont subi des violences dans leurs familles d'accueil et dans leurs parcours avant rue.

Violences sexuelles ?

Ou violence physique ou psychologique, harcèlement. Mariage forcé aussi, ça c'est pour les migrantes, des fuites de mariage forcé. Les violences conjugales pour les migrantes et les femmes françaises. [...] Ah et puis beaucoup de dames qui ont été hébergées contre faveurs sexuelles. » (Sage-femme, halte A, 28 février 2019)

Les données quantitatives de l'Escale renforcent ce constat des professionnel·le·s : la variable violence est renseignée pour 481 femmes sur les 673 femmes présentes dans la base de données, et 67 % d'entre elles ont déclaré en avoir subi. Par ailleurs, 58 femmes sur les 673 ont déclaré avoir été victimes de prostitution ou de travail forcé, soit 9 % des femmes accueillies. Les femmes d'origine africaine¹⁵ sont surreprésentées parmi elles (77 % contre 44 % des Françaises).

Ces constats viennent réaffirmer l'importance des violences de genre dans la trajectoire des femmes sans domicile [Loison-Leruste et Perrier, 2019]. La littérature sur les sans-domicile met en effet en lumière le fait qu'avoir été victime de maltraitements pendant l'enfance peut accroître le risque d'être confronté plus tard au sans-abrisme [Firdion, 2006] et que les expériences d'abus sexuels dans l'enfance conduisent souvent à une carrière de rue [Hadland *et al.*, 2012]. Perpétrées majoritairement dans la sphère privée, par un proche de sexe masculin, dans le cadre de la vie quotidienne, ces violences subies pendant l'enfance s'inscrivent dans des rapports de genre [Bereni *et al.*, 2012]. À l'âge adulte, elles déstabilisent les trajectoires, constituant soit un facteur direct de perte de logement, soit le motif d'une trajectoire migratoire qui sera suivie, dans le pays d'accueil, d'une absence de logement à soi [Marpsat, 1999]. Enfin, ces violences sont souvent rencontrées par les femmes au cours de leur carrière de sans-domicile. Elles ont un risque plus grand de subir des agressions sexuelles [Tyler *et al.*, 2001], de la violence psychologique, du harcèlement sexuel et de la brutalité policière [Dhillon, 2011]. Elles courent également plus de risque de vivre un épisode de violence dans le cadre d'une relation intime [Slesnick, Erdem et Collins, 2010].

¹⁴ Aide Sociale à l'Enfance

¹⁵ Y compris Maghreb

Les trajectoires migratoires et les violences qu'a subi, pendant l'enfance et/ou à l'âge adulte, une très grande majorité des femmes accueillies à l'Escale sont donc deux caractéristiques genrées récurrentes qui esquissent les contours de leurs besoins et, en creux, ceux de l'inadaptation du dispositif des haltes.

Un accompagnement à repenser

L'écart constaté entre public ciblé et public réellement accueilli pose un certain nombre de problèmes aux professionnel-le-s des haltes. En distinguant les femmes sans domicile des sans-abri qu'elle appelle « clocharde », la directrice d'une des trois haltes explique que l'accompagnement social qui leur est proposé doit être différencié :

« On n'active pas les mêmes leviers si on est une sans domicile fixe ou une personne qui est clocharde. [Les sans-domicile] sont moins abîmées, souvenant y'a quand même de la ressource, y a une cartographie autour d'elles ; autour de la clocharde, la cartographie, y'a rien [...]. On va prendre beaucoup plus de temps et on va être beaucoup moins exigeant avec une clocharde qu'avec quelqu'un qui est sans domicile fixe mais qui a un potentiel, qui a des ressources. » (28 février 2019).

Par ailleurs, les femmes accueillies dans les haltes expriment des besoins, notamment en termes d'accès aux droits et d'accès au logement, qui diffèrent de ceux auxquels les intervenant-e-s sociales s'attendaient et qui remettent en question les objectifs qui leur étaient assignés. En effet, la majorité des femmes immigrées accueillies ne sont pas en situation irrégulière, puisque de novembre 2018 à octobre 2019 la file active de l'Escale est composée d'un tiers de demandeuses d'asile (30,4 %) ¹⁶ – c'est-à-dire des personnes fuyant des persécutions liées à leur genre, religion, orientations sexuelles, opinions politiques, etc. Cette proportion correspond aux données nationales de l'OFPRA ¹⁷, puisqu'en 2016 les femmes représentaient 33 % des primo-demandeur-e-s d'asile en France ¹⁸ [Bousquet *et al.*, 2017, p. 8]. D'autres femmes immigrées rencontrées à l'Escale sont arrivées pour motif « familial ». Plus ponctuellement, deux autres profils de femmes nées à l'étranger sont repérables : de jeunes étudiantes inscrites à l'université et des femmes plus âgées avec de petites retraites rencontrant des difficultés à se loger après l'éloignement de leurs enfants ou le décès de leur mari [Attias-Donfut et Delcroix, 2004].

Au-delà de la nationalité et des motifs de leur migration, ces immigrées présentent une grande diversité de profils qui les différencie du « public cible » : l'origine géographique (urbaine ou rurale), sociale, le niveau de formation, le degré de maîtrise de la langue française, le statut professionnel avant la migration varient considérablement d'une enquêtée à l'autre. Le « capital prémigratoire » [Bréant, Chauvin et Portilla, 2018] de ces femmes, c'est-à-dire leurs dispositions

¹⁶ Les demandeur-se-s d'asile (primo-demandeur-se-s ou en situation de recours suite à un refus) sont des personnes immigrées en France enregistrées comme inscrites dans une procédure administrative visant à obtenir le statut de réfugiés (ou protection subsidiaire). Un-e réfugié-e est donc une personne ayant obtenu une réponse favorable à sa demande d'asile. Dans les deux cas, il ne s'agit pas de « sans-papiers », ni de « clandestins » puisque ces personnes sont autorisées à séjourner en France, et qu'elles ont des devoirs et des droits – en particulier celui d'être hébergé-e-s.

¹⁷ Office français de protection des réfugiés et des apatrides

¹⁸ Selon les données de l'Insee (juin 2019), en 2018, les réfugié-e-s et destinataires de la protection subsidiaire représentaient 11,4 % des titres de séjour délivrés en France à des personnes originaires de pays tiers à l'Union européenne ; alors que les titres délivrés pour motif familial et étudiant représentaient respectivement 35,2 % et 32,5 %, soit la majorité des titres délivrés.

économiques et sociales avant la migration (ressources mobilisables pour constituer un réseau d'interconnaissance, poursuivre une formation, obtenir une équivalence de diplôme ou trouver un emploi) et la migration elle-même, qui implique souvent un nivellement par le bas des positions [Dietrich-Ragon, 2017], complexifient le portait-type des personnes accueillies dans les haltes et l'accompagnement à mettre en place pour répondre à leurs besoins.

Les professionnel-le-s des haltes ont alors le sentiment que leur dispositif est dévoyé et questionnent l'utilité de l'accompagnement proposé :

« On a des 30-45 ans, immigrées, qui demandent un logement en fait. On est loin de la cible. L'organisation des quatre jours de prise en charge et de repos et le retour à la rue ensuite, bah ça ne colle pas. C'était conçu pour les plus marginales, les grandes précaires, les femmes qui vivent à la rue depuis longtemps et qui sont désaffiliées. Là ce n'est pas le cas. On a des très jeunes ! Y'en a deux en ce moment, elles doivent avoir 20-24 ans. [...] Je ne dis pas que [l'Escale] ne sert à rien, elle a une utilité, mais au final on se retrouve à faire la même chose que les autres centres, puisque l'hébergement c'est bloqué » (Directeur de l'Escale, 30 avril 2019)

Les responsables des haltes se retrouvent donc face à un public à qui l'accompagnement proposé n'est pas adapté : les femmes sont en demande de logement ou de soins pour se reconstruire suite aux violences physiques et/ou psychologiques qu'elles ont subies. Cependant, du fait des politiques restrictives actuelles, de logement, de santé, d'aide sociale et d'immigration, il manque des places dans les structures d'accueil – pour sans domicile, pour demandeurs d'asile, ou pour familles en difficultés – et peu de solutions de long terme sont proposées. L'arrivée de ce public féminin questionne ainsi le modèle même des haltes :

« On a peur qu'à terme ce soit considéré comme un dispositif d'hébergement qui ne dit pas son nom et surtout comme un dispositif au rabais, qui ne soit pas qualitatif du tout. » (Responsable de la coordination des maraudes, 22 février 2019).

« La halte femme est calée sur le modèle de la halte homme. Est-ce que pour les femmes, un lieu de répit où on les remet à la rue c'est ça qu'il faut ? [...] C'est-à-dire que comme tout est calé sur le modèle masculin... Voilà c'est toujours le même problème. » (Chargée de mission à la DASES, 19 juin 2019)

L'absence de prise en compte du genre dans la mise en œuvre des haltes vient confirmer le fait qu'il constitue toujours « un angle mort dans les pratiques professionnelles » [Bessin, 2009, p. 70] et dans la manière dont sont conçus les dispositifs d'action publique. Si elle constitue la raison première permettant d'expliquer le décalage entre le public ciblé par le dispositif et le public réellement accueilli, cinq autres facteurs constitutifs de ce paysage institutionnel aveugle au genre permettent également de l'expliquer.

CINQ FACTEURS STRUCTURELS EXPLICATIFS

L'orientation des femmes par le 115

Un premier facteur se trouve en amont du dispositif. Quand les femmes appellent le 115, l'opérateur sait qu'il y a de la place dans les haltes. Il les oriente donc vers ces dispositifs, quelles que soient leurs situations.

« Moi je me mets à leur place, il fait zéro degré, y'a quelqu'un qui est en demande d'hébergement, tu sais qu'il n'y a pas de place d'hébergement ce soir et tu as une place sur la halte où la personne peut aller se mettre à l'abri... C'est compliqué quand tu es sur le terrain de dire "vous avez une fiche SIAO en cours, vous êtes pas assez déglinguée pour intégrer notre dispositif". » (Responsable de la coordination des maraudes, 14 mai 2019).

Les espaces et configurations des lieux d'accueil

La comparaison des haltes entre elles et avec d'autres dispositifs d'accueil d'urgence permet de dégager un second facteur explicatif : les espaces et les configurations des lieux jouent un rôle important dans la manière dont ils sont investis et répondent ou non aux besoins des publics accueillis. S'ils sont trop collectifs, trop petits, trop fréquentés, ils peuvent ne pas être adaptés à un public en situation de très grande précarité, qui a l'habitude de vivre dehors. C'est ce qu'évoque la responsable d'une des trois haltes :

« C'est vrai que le lieu est contenant. [...] D'abord, [les femmes] ne sont jamais les unes sur les autres. Tu veux prendre un fauteuil, tu veux te mettre au fond là-bas, sans que personne ne te voie, tu peux le faire. [...] On peut se cacher, on peut vivre à un rythme assez tranquille, on peut rentrer sortir, c'est toujours sécurisé. Je pense que ces locaux sont plutôt bien pour elles, peut-être pas pour toutes mais pour la majeure partie je trouve que c'est bien. » (Directrice d'une des trois haltes, 28 février 2019).

Cette déclaration contraste fortement avec la fréquentation et la petitesse des salles de repos et d'accueil évoquée par certaines femmes de l'Escale. Pour l'une d'entre elles, la proximité entre femmes accueillies l'a poussée à s'aménager un espace à elle, au milieu des autres :

« Il y a plein, plein de dames [qui dorment] dans la salle commune [...]. Moi j'ai eu une seule fois le canapé [...]. Et après, je me suis acheté un matelas gonflable. Je le mets sous la table, puis je mets un drap par-dessus. Voilà, j'ai l'impression d'être dans ma tente. [Au dortoir], là-bas, je peux pas. [...] J'ai préféré être plus isolée. [...] Pourtant, il y a beaucoup de passages, de va-et-vient. Mais bon, après on s'y fait. [...] Et on a bien de la chance d'avoir quelque chose au-dessus de la tête et de ne pas être dehors. » (Femme accueillie, 22 ans, hébergée la nuit à la halte A, 16 avril 2019).

D'après ce témoignage, on peut supposer que les femmes très désocialisées ont pu avoir des réticences à fréquenter l'Escale et se sont peut-être senties plus à l'aise dans d'autres lieux, présentant des aménagements différents.

Une inconditionnalité conditionnelle

Si les haltes sont des dispositifs qualifiés d'inconditionnels, ils relèvent plutôt tous d'une inconditionnalité conditionnelle. L'évaluation des dispositifs par les financeurs a en effet entraîné de la part des équipes de terrain des formes de contrôle à l'entrée des femmes : elles doivent par exemple donner leur identité et leur date de naissance aux agent·e·s d'accueil à leur arrivée à l'Escale. À l'inverse, d'autres dispositifs d'urgence ne demandent aucune information aux personnes accueillies :

« Alors ici on est sur un accueil inconditionnel avec aucune obligation, c'est-à-dire qu'on n'a pas d'identité on n'a pas de... Rien à part sur le suivi social. [...] J'ai des prénoms mais je sais pas si c'est le leur et je m'en fous. » (Directrice d'un lieu d'accueil de jour pour femme, 24 octobre 2019).

Cette manière de concevoir l'accueil semble attirer les femmes les plus précaires puisque la majorité de celles qui fréquentent ce lieu vit dans la rue :

« Nous on a un profil finalement qui n'est pas jeune. [...] Je suis entre 35 et 60 ans. J'ai très peu de jeunes femmes, je dois en avoir deux-trois à moins de 30 ans. [...] J'ai pas beaucoup de primo-arrivantes, j'en ai quelques-unes mais c'est pas la majorité du public, j'ai plutôt oui des dames sur des parcours de rue assez longs. » (Directrice d'un lieu d'accueil de jour pour femme, 19 juin 2019).

« Ce qu'on peut voir dans le suivi social c'est que 83 % des femmes sont à la rue, rue, rue, et que 17 % sont, ce que, nous, on a appelé hébergement plus que précaire, c'est-à-dire à la nuitée, CHU ou mal logement. » (Directrice d'un lieu d'accueil de jour pour femme, 24 octobre 2019).

La « microstructure » de ce lieu d'accueil de jour, moins exposé à la pression médiatique que les haltes, a permis à la petite équipe de « tricoter un peu tous les jours » et de « modifie[r] le projet » pour proposer un véritable accueil inconditionnel et accrocher ce public très désocialisé des femmes sans-abri avec de longs parcours de rue.

La temporalité de l'accompagnement

Un quatrième facteur permettant d'expliquer le décalage entre le public ciblé et le public réellement accueilli dans les haltes renvoie justement à la temporalité du travail d'accompagnement. « Tout ce travail d'aller vers les grands cassés, de les accrocher, c'est un travail qui est long, qui est difficile et qui se fait sur plusieurs mois » (Responsable de la coordination des maraudes, 22 février 2019). La logique sous-jacente de l'urgence sociale, les impératifs de résultats des dispositifs des haltes (notamment de mesure de leurs taux d'occupation), et l'ouverture de ces places dans un contexte de pénurie, n'ont pas permis d'avoir suffisamment de temps pour accueillir ces femmes en très grande précarité. Rapidement, les haltes ont été investies par des femmes moins éloignées des dispositifs d'aide.

« Si on veut toucher les grands exclus et si on veut les accrocher, il faut pas s'étonner si [...] la première nuit ou la deuxième nuit ou la troisième nuit ils sont pas là, ils vont peut-être venir au bout de la quatrième. Il est possible dans les premiers temps de l'ouverture qu'il y ait de la sous-occupation de ce dispositif-là. » (Responsable de la coordination des maraudes, 22 février 2019).

Le manque de places d'hébergement et de logement

Enfin, un dernier facteur explicatif (en aval des haltes cette fois) est le manque de places d'hébergement et de logement à destination des femmes d'une part et des migrant-e-s d'autre part. Si la temporalité du travail d'accompagnement des femmes sans-abri n'est pas celle, institutionnelle, du développement et du suivi des haltes pour femmes, c'est aussi parce que leur ouverture a créé une sorte d'« appel d'air » et a répondu à un besoin d'hébergement et de mise à l'abri des femmes sans domicile (et pas seulement sans-abri), du fait du manque d'offres d'hébergement disponibles pour ces femmes. Si les haltes hommes rencontrent leur public, c'est parce que l'offre proposée aux hommes est plus importante et que les haltes répondent alors à la spécificité des besoins de ces sans-abri. « Ce genre de dispositif est intéressant si on a pléthore de places et qu'effectivement on peut cibler un public spécifique » (Responsable de la coordination des maraudes, 22 février 2019). Le problème des « sorties » d'urgence se pose également du fait des manquements de la politique de gestion de l'immigration, les femmes en demande d'asile représentant 30 % environ des femmes accueillies dans ces haltes. Ainsi, ce décalage entre public cible et public réellement accueilli révèle des difficultés structurelles, tant liées aux politiques du logement et de l'insertion qu'aux politiques migratoires.

* *
*

Moins nombreuses que les hommes sans domicile, moins perceptibles dans l'espace public car très peu souvent sans-abri, moins repérables dans les représentations sociales et moins étudiées par la recherche, les femmes sans domicile n'ont donc pas été, jusqu'à récemment, la cible des politiques d'action publique, les laissant à la lisière des dispositifs. Néanmoins, cette omission du genre participe aujourd'hui de l'inadaptation des dispositifs d'urgence leur étant désormais dédiés.

Si les haltes n'atteignent pas le public ciblé, cela ne signifie pas pour autant qu'elles ne sont pas utiles : elles ont rendu visible des femmes qui l'étaient très peu jusqu'alors, restant relativement méconnues et présentant des pathologies et des situations sociales et administratives lourdes (non-recours aux droits, absence de papiers, placement de leurs enfants, etc.). Dominées par la classe, la race et le genre,

les expériences sociales de ces femmes interrogent finalement l'ensemble du secteur de la prise en charge des personnes en situation d'exclusion liée au logement et révèlent les manquements des politiques publiques en la matière. Au regard de leur niveau de qualification, de langue et de leurs expériences professionnelles non reconnues, ces femmes possèdent pourtant un certain nombre d'atouts qui pourraient sans aucun doute les aider à sortir de l'exclusion et qu'il conviendrait de mieux appréhender à l'avenir pour leur proposer un accompagnement au sein de dispositifs publics adaptés à leurs besoins.

BIBLIOGRAPHIE

AMISTANI Carole, 2001, *Les femmes sans domicile : rapports à l'institution, systèmes de valeurs et éducation informelle*, Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, Paris 13.

AMISTANI Carole, 2003, « Les femmes sans domicile : domination sociale et ambiguïté de la prise en charge », in Patrick GABORIAU et Daniel TERROLLE (dir.), *Ethnologie des sans-logis : étude d'une forme de domination sociale*, Paris, L'Harmattan, p. 111-145.

ANDRO Armelle, SCODELLARO Claire, EBERHARD Mireille et GELLY Maud, 2019, « Parcours migratoire, violences déclarées, et santé perçue des femmes migrantes hébergées en hôtel en Île-de-France. Enquête Dsafhir », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, n° 17-18, p. 334-341.

ATTIAS-DONFUT Claudine et DELCROIX Catherine, 2004, « Femmes immigrées face à la retraite », *Retraite et société*, vol. 43, n° 3, p. 137-163.

BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre et REVILLARD Anne, 2012, *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck.

BESSIN Marc, 2009, « Focus - La division sexuée du travail social », *Informations sociales*, vol. 152, n°2, p. 70-73.

BOUSQUET Danielle, FOREST Maxime, BOUGEARD Jocelyne et BOURDIN Marie-Annick, 2017, « Situation des femmes demandeuses d'asile en France après l'adoption de la loi portant réforme du droit d'asile », 2017-12-18-INT-030, Paris, Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

BRÉANT Hugo, CHAUVIN Sébastien et PORTILLA Ana, 2018, « Les migrations internationales à l'épreuve du capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 225, n° 5, p. 8-13.

CARDI Coline, 2010, « La construction sexuée des risques familiaux », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 101, p. 35-45.

CASTEL Robert, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard.

CELERIER Sylvie, 2003, « Marges du travail et pauvreté. Enquête auprès de femmes hébergées dans des structures d'urgence », *Les Cahiers d'Evry*, Evry, Centre Pierre Naville.

CHOPPIN Katia et GARDELLA Édouard (dir.), 2013, *Les sciences sociales et le sans-abrisme. Recension bibliographique de langue française : 1987 - 2012*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne.

COLLECTIF LES MORTS DE LA RUE, 2019, « Mortalité des personnes sans domicile 2018. Enquête dénombrer et décrire », Paris.

CONDON Stéphanie, LIEBER Marylène et MAILLOCHON Florence, 2005, « Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines », *Revue française de sociologie*, vol. 46, n° 2, p. 265-294.

- DAUPHIN Sandrine et DOMINGO Pauline, 2014, « Pauvreté et politiques publiques : des hommes et des femmes dans les mêmes situations ? », *Informations sociales*, vol. 182, n° 2, p. 108-118.
- DHILLON Jaskiran, 2011, « Social Exclusion, Gender, and Access to Education in Canada: Narrative Accounts from Girls on the Street », *Feminist Formations*, vol. 23, n° 3, p. 110-134.
- DIETRICH-RAGON Pascale, 2017, « Aux portes de la société française. Les personnes privées de logement issues de l'immigration », *Population*, vol. 72, n° 1, p. 7-38.
- DRIHL 75, 2018, « Modalités de fonctionnement Halte de nuit personnes isolées (Hommes et femmes) ».
- DUMITRU Speranta et MARFOUK Abdeslam, 2015, « Existe-t-il une féminisation de la migration internationale ? Féminisation de la migration qualifiée et invisibilité des diplômés », *Hommes et Migrations*, vol. 1311, n° 3, p. 31-41.
- EBERHARD Mireille, GARCIN Elsa, QUERE Mathilde et SEGOL Emilie, 2016, « Les femmes seules dans le dispositif de veille sociale : une enquête auprès du public accueilli à l'ESI "Halte Femmes" », Paris, Observatoire du samu social.
- FIRDION Jean-Marie, 2006, « Influence des événements de jeunesse et héritage social au sein de la population des utilisateurs des services d'aide aux sans-domicile », *Economie et Statistique*, n° 391-392, p. 85-114.
- FOUQUET Annie et RACK Claude, 1999, « Les femmes et les politiques d'emploi », *Travail, genre et sociétés*, n° 2, p. 47-70.
- HADLAND Scott E., MARSHALL Brandon D. L., KERR Thomas, JIEZHI Qi, MONTANER Julio S. et WOOD Evan, 2012, « Suicide and History of Childhood Trauma among Street Youth », *Journal of affective disorders*, vol. 136, n° 3, p. 377-380.
- HERMAN Elisa, 2012, « Paradoxes du travail social au sein des associations de lutte contre les violences conjugales », *Informations sociales*, vol. 169, n° 1, p. 116-124.
- LANZARINI Corinne, 2003, « Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale », *Cahiers du Genre*, vol. 35, n° 2, p. 95.
- LANZARO Marie, 2018, « Femmes et hommes sans domicile : un traitement préférentiel ? », in Anne LAMBERT, Pascale DIETRICH-RAGON et Catherine BONVALET (dir.), *Le monde privé des femmes. Genre et habitat dans la société française*, Paris, Ined éditions, coll. « Questions de population », p. 173-190.
- LASCOUMES Pierre et LE GALÈS Patrick, 2012, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin.
- LIEBER Marylène, 2008, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- LOISON-LERUSTE Marie, 2014, *Habiter à côté des SDF*, L'Harmattan, coll. « Habitat et sociétés ».
- LOISON-LERUSTE Marie, BRAUD Rosane et MAHUT David, 2020, « Étude sur la mise en œuvre de la Cité des dames », Rapport de recherche, Université Paris 13, Sorbonne Paris Nord, Université Paris Diderot, Laboratoire Printemps, Unité de recherches Migrations et société (URMIS).
- LOISON-LERUSTE Marie et PERRIER Gwenaëlle, 2019, « Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : entre vulnérabilité et protection », *Déviance et Société*, vol. 43, n° 1, p. 77-110.
- MARCILLAT Audrey, 2014, « Femmes sans-abri à Paris – Étude du sans-abrisme au prisme du genre », Dossier d'études 170, Paris, Caisse Nationale des allocations familiales.
- MARPSAT Maryse, 1999, « Un avantage sous contrainte : Le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri », *Population*, vol. 54, n° 6, p. 885.
- MATHEU Lilian, 2015, *Sociologie de la prostitution*, Paris, La Découverte.

MAURIN Marine, 2015, « Prendre place: Les femmes sans-abri dans les dispositifs d'accueil et d'hébergement en France et au Québec », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 27, n° 2, p. 253.

MOROKVASIC Mirjana, 2015, « La visibilité des femmes migrantes dans l'espace public », *Hommes et migrations*, vol. 1311, p. 7-13.

PADIOLEAU Jean G., 1982, *L'Etat au concret*, Paris, Presses universitaires de France.

PAIN Rachel H., 1997, « Social Geographies of Women's Fear of Crime », *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 22, n° 2, p. 231-244.

PAUGAM Serge, 1991, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses universitaires de France.

PERRIER Gwenaelle, ENGELI Isabelle, 2015, « Pourquoi les politiques publiques ont toutes quelque chose en elles de très genré », in Laurie BOUSSAGUET, Sophie JACQUOT, Pauline RAVINET et Pierre MULLER (dir.), *Une French touch dans l'analyse des politiques publiques ?*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 349-376.

SLESNICK Natasha, ERDEM Gizem et COLLINS Jennifer, 2010, « Prevalence of intimate partner violence reported by homeless youth in Columbus, Ohio », *Journal of interpersonal violence*, vol. 25, n° 9, p. 1579-1593.

TYLER Kimberly A., HOYT Dan R., WHITBECK Les B. et CAUCE Ana Mari, 2001, « The impact of childhood sexual abuse on later sexual victimization among runaway youth », *Journal of Research on Adolescence*, vol. 11, n° 2, p. 151-176.

VIDAL-NAQUET Pierre, 2003, « L'errance au féminin », Rapport au ministère de l'équipement, des transports et du logement, Plan urbanisme construction architecture, CERPE.

WARIN Philippe et CATRICE-LOREY Antoinette, 2016, *Le non-recours aux politiques sociales*, Fontaine, Presses universitaires de Grenoble.

WEST Candace et ZIMMERMAN Don H., 1987, « Doing Gender », *Gender and Society*, vol. 1, n° 2, p. 125-151.

YAOUANCO Françoise, DUÉE Michel, 2014, « Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situations », France, portrait social, Institut national d'études démographiques.

YAOUANCO Françoise, LEBRÈRE Alexandre, MARPSAT Maryse, RÉGNIER Virginie, LEGLEYE Stéphane et QUAGLIA Martine, 2013, « L'hébergement des sans-domicile en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales », *Insee Première*, vol. 1455.